NOTE D'INFORMATION

FCP RM SECUR RENDEMENT

Nature juridique **FCP**

Société de gestion
RED MED ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 86 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP20065 en date du 30/06/2020.

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La	présente	note	d'info	rmation	а	été	préparée	par	la	société	de	gestion RED	MED	ASSET
MA	NAGEME	NT sise	à 57,	Bouleva	ırd	Mel	ndi BENBA	RKA	Sou	uissi, Ra	bat	représentée	par M	onsieur
Abo	desselam <i>A</i>	ABABO	U en s	a qualit	é d	e Pr	ésident Di	recte	ur (Général,	qui	atteste de la	a sincér	rité des
info	ormations	qu'elle	contie	nt.										

Dénomination et signature

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

Dénomination sociale : FCP RM SECUR RENDEMENT

- Nature juridique : FCP

- Code Maroclear : MA0000038648

- Date et référence de l'agrément : 18/05/2020, GP20042

- Date de création : **08/06/2020**

- Siège social : **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat.**

- Durée de vie : **99** ans

- Exercice social : **01/01** au **31/12**

- Apport initial : **1,000,000** de Dirhams

- Valeur liquidative d'origine : **100,000** Dirhams

- Etablissement de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT** représenté par

Abdesselam ABABOU en sa qualité de Président Directeur Général.

- Etablissement dépositaire : CDG représenté par Latifa ECHIHABI en sa qualité

de Secrétaire Générale.

- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone		
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdesselam ABABOU / Khalil EL YAMANI	0537 63 96 45 / 0537 63 07 19		

- Commissaire aux comptes : HDID & ASSOCIES représentée par Mohamed HDID

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Obligations OMLT**

Sensibilité min : 1.1 (exclu)
 Sensibilité max : 7 (inclus)

Indice de référence : Indice obligataire : « Moroccan Bond Index Global » publié par BMCE CAPITAL. En cas de disparition de l'indice « MBI Global », les parties conviendront d'un commun accord de l'indice qui le remplacera.

 Objectifs de gestion : L'objectif du fonds est d'assurer un rendement stable dans le cadre de l'orientation de placement arrêtée d'un commun accord avec l'investisseur CNSS, tout en surperformant son indice de référence.

- Stratégie d'investissement :

Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances. Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de

placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds sera composé des éléments suivants :

- Obligations;
- Titres de créances négociables ;
- Titres de créances émis ou garantis par l'état ;
- Actions ou parts d'O.P.C.V.M;
- Titres d'Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC);
- Titres de Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT);
- DAT;
- Actions cotées en bourse de Casablanca;

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.

- Durée de placement recommandée : entre 3 et 5 ans
- Souscripteurs concernés : Institutionnels CNSS: Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : Dès publication de la note d'information dans le journal d'annonces légales.
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire**, **la valeur liquidative est** calculée chaque vendredi ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : La diffusion de la valeur liquidative est hebdomadaire par voie d'affichage dans les locaux de RED MED ASSET MANAGEMENT et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les demandes de souscriptions et de rachats devront être reçues au plus tard à 10h00 le jour de calcul de la VL et sont reçues au siège de RED MED ASSET MANAGEMENT. Passé ces délais, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats : Capitalisation entière.
 - « LE FCP RM SECUR RENDEMENT » est un FCP de capitalisation. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des Intérêts courus.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93 213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - o 0%
 - Commission de rachat maximale :
 - o **0%**
 - Cas d'exonération :
 - Néant.
- Frais de gestion:
 - Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 2% hors taxes de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par RED MED ASSET MANAGEMENT. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement le mois échu.

0

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
Dépositaire	0.015% HT
Commissions AMMC	0.025% HT
Commissaire aux comptes	10 000 MAD HT
MAROCLEAR	Commission annuelle de gestion du compte émission : 3600 MAD HT Droits d'admission annuels: 0.001% HT
Frais revenant à la société de gestion	Frais de gestion fixes et des frais de gestion variables basés sur la surperformance conformément aux taux prévus dans le mandat de gestion.
Frais de publications	Selon les tarifs fixés par le journal